

1 Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de produit	Lampe UV amalgame basse pression à haut rendement
N° CAS	Mixte
Utilisation du produit	Lampe ultraviolette (UV)
Restrictions recommandées	Aucune connue
Informations sur le fabricant	Trojan Technologies 3020 Gore Road London, ON N5V 4T7 CA Téléphone : 519-457-3400 Téléphone : 888-220-6118
Assistance technique En Amérique du Nord	Téléphone : 866-388-0488
Hors de l'Amérique du Nord	Téléphone : 519-457-2318

2 Identification des dangers

Dangers physiques	Non applicable aux lampes intactes.
Dangers de santé	Non applicable aux lampes intactes.
Dangers environnementaux	Non applicable aux lampes intactes.
Dangers définis WHMIS 2015	
Éléments d'étiquetage	
Symbole danger	Non applicable aux lampes intactes.
Mot indicateur	Non applicable aux lampes intactes.
Déclaration de danger	Non applicable aux lampes intactes.
WHMIS 2015 : Danger(s) pour la santé non classé(s) (HHNOC)	Aucun connu
WHMIS 2015 : Danger(s) physique(s) non classé(s) (PHNOC)	Aucun connu
Danger(s) non classé(s) (HNOC)	Aucun connu
Informations supplémentaires	Aucune

3 Composition / Information sur les composants

Composants	N° CAS	Pourcentage
Indium	7440-74-6	<0,1
Mercure	7439-97-6	<0,1
Commentaires sur la composition	*Lampe constituée de verre de quartz contenant du mercure amalgamé avec du ou des métaux.	

4 Premiers secours

Inhalation	Non applicable aux lampes intactes.
Contact avec la peau	Non applicable aux lampes intactes.
Contact avec les yeux	Non applicable aux lampes intactes.
Ingestion	Non applicable aux lampes intactes.
Informations générales	<p>Les brûlures causées par une surexposition ou des blessures graves causées par un fragment de verre de quartz doivent être traitées par un médecin.</p> <p>Assurez-vous que le personnel médical est conscient du matériel impliqué, et prend des précautions pour se protéger.</p> <p>Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (montrez l'étiquette si possible).</p> <p>Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.</p> <p>Évitez le contact avec les yeux et la peau.</p> <p>Garder hors de la portée des enfants.</p> <p>L'exposition à des lampes intactes non alimentées ne présente aucun danger pour la santé.</p>

5 Lutte contre l'incendie

Propriétés inflammables	Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction appropriés	Poudre d'extinction, mousse ou eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Non disponible.
Dangers spécifiques provenant du produit chimique	Non disponible.
Équipement de protection spécial et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets en cas d'incendie.
Méthodes spécifiques	Utiliser des procédures standard de lutte contre l'incendie et prendre en compte les dangers des autres matériaux impliqués.
Risques généraux d'incendie	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion.
Combustion dangereuse	Peut inclure et ne se limite pas à : Mercure, oxydes métalliques.
Produits	La lampe n'est pas combustible.

6 Mesures de rejet accidentel

Précautions individuelles, Équipement de protection et procédures d'urgence	<p>Tenir le personnel inutile à l'écart.</p> <p>Ne pas toucher les contenants endommagés ou les matériaux déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés.</p>
Méthodes et matériaux de confinement	<p>En cas de rupture d'une lampe, des mesures appropriées doivent être prises pour contenir l'amalgame mercure.</p> <p>Dans un scénario sec où la lampe ne fonctionne pas, le mercure à amalgame solide peut être facilement capturé.</p> <p>Dans un système à canal fermé ou à canal ouvert, une rupture de lampe à l'intérieur d'un manchon intact peut être facilement capturée.</p> <p>Dans un système à canal fermé ou à canal ouvert, en cas de rupture d'une lampe ou d'un manchon dans un système traitant le débit d'eau, aucune mesure de confinement n'est disponible.</p> <p>Empêcher l'entrée de l'amalgame solide mercure dans les cours d'eau, les égouts ou autres systèmes de captage.</p>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Si les lampes sont cassées, aérer la zone où la rupture s'est produite.

Prenez les précautions habituelles pour collecter le verre brisé.

Nettoyer avec un aspirateur à mercure ou avec d'autres moyens appropriés qui évitent la génération de poussière et de vapeur de mercure.

N'UTILISEZ PAS UN ASPIRATEUR STANDARD.

Placer les matériaux collectés dans un récipient fermé pour éviter de générer de la poussière.

En cas de rupture de la lampe, des mesures appropriées doivent être prises pour contenir le déversement (amalgame solide de Hg).

Des conseils supplémentaires sur le nettoyage des lampes brisées peuvent être obtenus à :

<http://www2.epa.gov/cfl/cleaning-broken-cfl#instructions>.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les eaux publiques.

Ne pas contaminer les cours d'eau ou le sol.

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Ce matériau est un polluant de l'eau et doit être empêché de contaminer le sol ou d'entrer dans les égouts et les systèmes de drainage et les plans d'eau. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Ce matériau est un polluant de l'eau et doit être empêché de contaminer le sol ou d'entrer dans les égouts et les systèmes de drainage et les plans d'eau.

7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler avec précaution pour éviter la casse.

Assurer une ventilation adéquate.

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène industrielle dans la manipulation de ce matériel.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

US. Valeurs limites de seuil ACGIH Composants

Indium (CAS 7440-74-6)

Type

TWA

Valeur

0,1 mg/m³

Mercure (CAS 7440-74-6)

TWA

0,025 mg/m³

US. OSHA Tableau Z-2 (29 CFR 1910.1000) Composants

Mercure (CAS 7439-97-6)

Type

TWA

Valeur

0,1 mg/m³

Limites d'exposition

L'exposition au mercure n'est possible qu'en raison de la rupture de la lampe, voir la [Section 6](#) ci-dessus.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Utiliser seulement dans de bonnes conditions de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :

Protection des yeux / du visage:

Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité appropriées avec des protections latérales (ou des lunettes à coques).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pendant le fonctionnement, la lumière ultraviolette (UV) est un rayonnement non ionisant dont la longueur d'onde est comprise dans la plage de 180 à 400 nanomètres du spectre électromagnétique. L'intensité de la lumière UV dépasse largement les niveaux trouvés dans la nature.

L'exposition peut entraîner des lésions oculaires temporaires ou permanentes, des brûlures de la peau ou d'autres effets graves.

Les personnes travaillant avec un appareil à UV ou dans le périmètre où cet appareil est utilisé peuvent être exposées aux UV si elles n'utilisent pas l'écran et l'équipement de protection individuelle (EPI) appropriés.

Reportez-vous aux manuels du produit et aux étiquettes d'avertissement du produit pour connaître les procédures d'utilisation sécuritaires et l'équipement de protection individuelle.

**Protection de la peau :
Protection des mains**

Éviter le contact avec la peau. Portez des gants de protection. Utilisez un fournisseur réputé. Si le verre est brisé, utiliser des gants de protection anti-coupure pour éviter les blessures.

Autres

Les intervenants en cas d'urgence devraient porter des vêtements et des chaussures imperméables lorsqu'ils réagissent à une situation où un contact avec le mercure liquide est possible.

Se laver les mains IMMÉDIATEMENT s'il se produit une fuite de mercure.

Les vêtements contaminés doivent être changés immédiatement et jetés de façon appropriée.

Protection respiratoire

Lorsque les limites d'exposition peuvent être dépassées, utiliser un respirateur NIOSH approuvé.

Risques thermiques

Non applicable

Considérations générales de sécurité et d'hygiène

Des rayonnements ultraviolets sont émis par les lampes. Utilisation d'une protection oculaire et cutanée approuvée pour bloquer le rayonnement UV. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielle.

9 Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Article (solide)
Couleur	incolore
Forme métaux	Tube de quartz contenant de l'amalgame mercure et d'autres
Odeur	Inodore
Seuil d'odeur	Non disponible
État physique	Solide
pH	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non applicable
Point d'écoulement	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Non disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Non disponible
Pression de vapeur	En cas de rupture, pression de vapeur de mercure : <0,01 mm Hg à température ambiante.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité	L'amalgame mercure est contenu dans un tube de verre et n'est donc pas capable de réagir avec les produits chimiques présents dans l'environnement.
Possibilité de réactions dangereuses	La polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Conditions à éviter	Aucune identifiée pour les lampes intactes.
Matériaux incompatibles	L'amalgame mercure est contenu dans un tube de verre et n'est donc pas capable de réagir avec les produits chimiques présents dans l'environnement.
Produits de décomposition dangereux	Aucun identifié pour les lampes intactes. En cas de rupture : Peut inclure et ne se limite pas à : Mercure, oxydes métalliques.

11 Informations toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats des tests
------------	---------	---------------------

Indium (CAS 7440-74-6)

LC50

Non disponible

LD50

Non disponible

Mercure (CAS 7439-97-6)

Aigu

Inhalation

LC50

Rat

2,3 ppm, 4 heures

LD50

Non disponible

Vue d'ensemble des urgences

La lampe, constituée de verre de quartz, n'est pas dangereuse dans des conditions normales. Cet article est un article manufacturé. Le mercure dans la lampe est seulement disponible si la lampe est cassée. Veuillez suivre les directives de santé et de sécurité standard pour l'utilisation de ce produit.

Les énoncés suivants ne sont applicables qu'en cas de bris accidentel de la lampe :

Voies d'exposition

Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables:

Yeux

Peut provoquer une irritation.

Peau

Peut provoquer une irritation.

Valeurs limites de seuil ACGIH US : Désignation de la peau

Mercure (CAS 7439-97-6)

Hg Peut être absorbé par la peau.

US. NIOSH : Guide de poche sur les risques chimiques

Mercure (CAS 7439-97-6)

VAP Hg Peut être absorbé par la peau.

Inhalation

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

Peut provoquer une détresse gastrique, des nausées ou des vomissements.

Peau

Peut provoquer une irritation.

Effets chroniques

L'exposition professionnelle à long terme à des concentrations modérées à élevées de mercure (0,035 à 0,1 mg/m³) a entraîné des effets sur le système nerveux et les reins. Une toxicité significative a été observée chez les animaux exposés à de faibles concentrations.

Signes et symptômes

Les symptômes de surexposition peuvent être des maux de tête, des étourdissements, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

12 Informations écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous	
Données écotoxicologiques		
Composants	Espèces	Résultats des tests
Mercure (CAS 7439-97-6)		
Espèces aquatiques		
Poisson	LC50 Poisson-chat indien (Heteropneustes fossilis)	0,099 mg/l, 96 heures
Persistance et dégradabilité	Non disponible	
Bioaccumulation/ accumulation	Non disponible	
Produits chimiques bioaccumulatifs de préoccupation US CWA : Substance répertoriée		
	Mercure (CAS 7439-97-6)	Répertorié.
	Produits chimiques bioaccumulatifs de préoccupation US CWA : Substance répertoriée	
Mobilité dans les médias environnementaux	Non disponible.	
Effets environnementaux	Non disponible.	
Toxicité aquatique	Non disponible.	
Coefficient de partage	Non disponible.	
Informations sur le sort chimique	Non disponible.	

13 Information sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Les déchets doivent être mis au rebut conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales en matière de contrôle environnemental. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux.
Déchets de résidus/Produits inutilisés	Non disponibles
Emballage contaminé	Non disponible

14 Informations de transport

Numéro ONU	
TDG/US DOT :	3506
IMDG/IMO	3506
IATA/ICAO	3506
Remarques TDG/US DOT	Ce produit n'est pas soumis à la réglementation des transports de marchandises dangereuses par route (ADR) basée sur la disposition spéciale 366 (<1 kg de mercure par article).
Remarques IMDG/IMO	Ce produit n'est pas soumis à la réglementation des transports de marchandises dangereuses par mer (IDMG) basée sur la disposition spéciale 366 (<1 kg de mercure par article).
Remarques IATA/ICAO	Pour les exemptions de transport, consulter les dispositions spéciales A48, A69 et A191 de l'IATA.
Nom d'expédition de l'ONU	
TDG/US DOT	MERCURE CONTENU DANS DES ARTICLES MANUFACTURÉS
IMDG/IMO	MERCURE CONTENU DANS DES ARTICLES MANUFACTURÉS
IATA/ICAO	MERCURE CONTENU DANS DES ARTICLES MANUFACTURÉS
Classe(s) de danger pour le transport	

TDG/US DOT	8 (6.1)
IMDG/IMO	8 (6.1)
IATA/ICAO	8 (6.1)

Groupe d'emballage

TDG/US DOT	aucun
IMDG/IMO	aucun
IATA/ICAO	aucun

Dangers environnementaux

Polluant marin :	Non
------------------	-----

15 Informations réglementaires

Réglementations fédérales canadiennes

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Annexe I de la LCPE du Canada : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6)	Répertorié.
-------------------------	-------------

Divulgence des ingrédients du SIMDUT au Canada : Limites de seuil

Indium (CAS 7440-74-6)	1%
Mercure (CAS 7439-97-6)	0,1%

Classification SIMDUT

Exempt - Article manufacturé

Administration de la sécurité et de la santé au travail
(OSHA)
29 CFR 1910.1200 produit chimique dangereux
Non
Réglementations fédérales américaines

Ce produit est un article manufacturé et est exempté.

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Produit chimique toxique : Concentration de minimis

Mercure (CAS 7439-97-6)	1,0 %
-------------------------	-------

La substance n'est pas admissible à l'exemption de minimis, sauf aux fins des exigences de notification du fournisseur.

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Produit chimique toxique : Seuil à signaler

Mercure (CAS 7439-97-6)	10 livres (4,5 kg)
-------------------------	--------------------

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Produit chimique toxique : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6)	Répertorié
-------------------------	------------

TSCA Section 12 (b) Notification d'exportation (40 CFR 707, Subpt. D)

Mercure (CAS 7439-97-6)	1,0% Notification d'exportation ponctuelle seulement.
-------------------------	---

Produits chimiques bioaccumulatifs de préoccupation US CWA : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6)	Répertorié
-------------------------	------------

US CWA Section 307 (a) (1) Polluants toxiques : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6)	Répertorié
-------------------------	------------

Liste CERCLA des substances dangereuses (40 CFR 302.4)

Mercure (CAS 7439-97-6)	Répertorié
-------------------------	------------

US Air Section 112 (i) Polluants atmosphériques dangereux (HAP) à haut risque : Facteur de poids

Mercure (CAS 7439-97-6)	100
-------------------------	-----

US Air Section 112 (i) Polluants atmosphériques dangereux (HAP) à haut risque : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6)	Répertorié
-------------------------	------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Loi sur la qualité de l'air (CAA) Section 112 (r) Prévention des rejets accidentels (40 CFR 68.130)

Non réglementé.

Liste 112 de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique (CAA) Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Mercure (CAS 7439-97-6) Répertorié

CERCLA (Superfund) quantité à déclarer

Mercure: 1

Loi de 1986 sur les modifications du Superfund et la réautorisation (SARA) Catégories de danger

Danger immédiat - Oui
 Danger différé - Oui Danger d'incendie - Non
 Risque de pression - Pas de danger de réactivité - Non
 AVERTISSEMENT - Ce produit peut contenir des produits chimiques connus par l'État de Californie pour des anomalies congénitales et d'autres problèmes reproductifs.

Règlementation des états

US - California Hazardous Substances (Directeur) : Substance répertoriée

Indium (CAS 7440-74-6) Répertorié
 Mercure (CAS 7439-97-6) Répertorié

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT): Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6)

US - Illinois Chemical Safety Act : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6)

États-Unis - Rapport de déversement en Louisiane : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6)

US - Michigan Critical Materials Register : Numéro de paramètre

Mercure (CAS 7439-97-6)

États-Unis - Minnesota Haz Subs : Substance répertoriée

Indium (CAS 7440-74-6) Répertorié
 Mercure (CAS 7439-97-6) Répertorié

États-Unis - New Jersey RTK - Substances : Substance répertoriée

Indium (CAS 7440-74-6) Répertorié
 Mercure (CAS 7439-97-6) Répertorié

États-Unis - New York Release Reporting : Substances dangereuses : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6) Répertorié

États-Unis - North Carolina Toxic Air Pollutants : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6) Répertorié

US - Pennsylvanie RTK - Substances dangereuses : Tous les composés de cette substance sont considérés comme des dangers environnementaux

Mercure (CAS 7439-97-6) Répertorié

États-Unis - Niveaux de dépistage des effets au Texas : Substance répertoriée

Indium (CAS 7440-74-6) Répertorié
 Mercure (CAS 7439-97-6) Répertorié

États-Unis - Washington Chemical of High Concern to Children : Substance répertoriée

Mercure (CAS 7439-97-6) Répertorié

US. RTK du Massachusetts - Liste des substances

Indium (CAS 7440-74-6)

Répertorié

Mercure (CAS 7439-97-6)

Répertorié

16 Autres Informations

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la fiche ont été rédigées en fonction des meilleures connaissances et expériences disponibles actuellement. Les informations contenues dans ce document ont été obtenues de sources considérées comme techniquement précises et fiables. Bien que tous les efforts aient été déployés pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et sont indiquées. Étant donné que les conditions d'utilisation du produit échappent au contrôle du fournisseur, il est supposé que les utilisateurs de ce matériel ont reçu une formation complète conformément aux exigences de toutes les lois et de tous les règlements applicables. Aucune garantie, explicite ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages consécutifs qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la confiance en toute information contenue dans ce document.

Code NFPA :

 (Santé : 1)
 (Inflammabilité : 0)
 (Réactivité : 0)

Date de publication

22 janvier 2018

N° de version

01

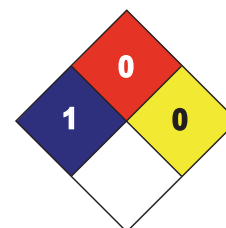
Date effective :

22 janvier 2018

Préparé par :

Personnel du fabricant

LÉGENDE	
Grave	4
Sérieux	3
Modéré	2
Léger	1
Minimal	0



Autres informations

Pour une FDS mise à jour, veuillez contacter le fournisseur/fabricant figurant sur la première page du document.

En cas de rupture de la lampe, des mesures appropriées doivent être prises pour contenir le déversement. La rupture de la lampe peut se produire dans plusieurs scénarios, chacun nécessitant une action différente. Dans un système UV en fonctionnement avec canal ouvert ou fermé, le mercure relâché après une rupture de lampe et de manchon sera très difficile à contenir puisque la vapeur de mercure se condensera rapidement, sera diluée et ensuite emportée par le flux d'eau. Veuillez vous référer à la [Section 6](#) ci-dessus : Mesures de déversement accidentel afin de répondre à une rupture de la lampe.